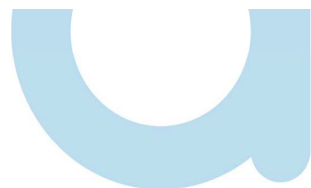


Le Livret Personnel de Compétences

(LPC)





Qu'est-ce que le Livret Personnel de Compétences (LPC) ?

- C'est un outil institutionnel attestant la maîtrise des 7 compétences du socle commun.
- C'est un outil pédagogique au service du suivi personnalisé des élèves.

Son application :

- **Rentrée 2010** : Le LPC est dans tous les établissements scolaires (publics et privés) des premier et second degrés. Pour le collège, son application numérique sera disponible dans tous les établissements de l'éducation nationale, les établissements de l'enseignement agricole rempliront la version papier.
- **Depuis juin 2011** : Le LPC est obligatoire pour le DNB.

Pour plus d'informations sur le socle commun des connaissances : lien vers le site eduscol.

De quoi est constitué le LPC ?



Le LPC est constitué des attestations de maîtrise des connaissances et compétences suivantes :

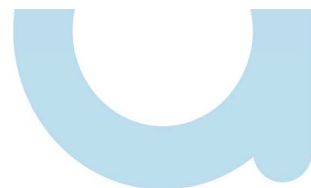
- attestation des compétences du palier 1 renseignée en CE1
- attestation des compétences du palier 2 renseignée en CM2
- attestation des compétences du palier 3 renseignée en fin de Troisième

Le LPC inclut les évaluations en langue vivante étrangère selon le CECRL et le B2i (compétences 2 et 4)

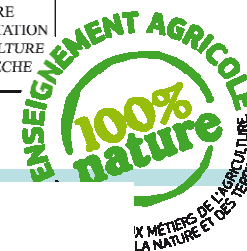
Le LPC fait également mention :

- des attestations scolaires de sécurité routière
- de l'attestation apprendre à porter secours
- du certificat de prévention et secours civiques

Ces attestations (ASSR ; APS et PSC) ne sont pas obligatoires pour l'obtention du DNB.



Le vocabulaire du LPC



3 mots clés : compétences / domaines / items

compétences : ensembles cohérents et indissociables de connaissances, capacités et attitudes. Maîtriser une compétence, c'est pouvoir réinvestir des connaissances, attitudes... pour atteindre un objectif précis dans une situation donnée. C'est un processus de mobilisation de ressources pour traiter une situation.

Ces compétences sont structurées en :

domaines : regroupements de capacités, connaissances et/ou attitudes

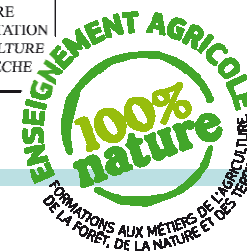
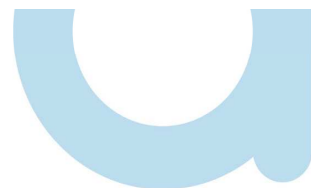
items : éléments constitutifs d'un domaine, ce sont les tâches à réaliser par les élèves lors d'évaluations pour traiter une situation pédagogique.

Exemple : compétence : maîtrise de la langue

domaine : lire

item : dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu

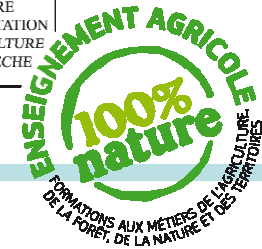
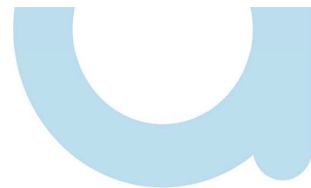
La signification de ces termes est celle utilisée dans le cadre du LPC, elle peut parfois différer du sens qui leur est habituellement donné, notamment dans les référentiels diplômés.



Une validation progressive de 7 compétences

Le socle commun est organisé autour de 7 compétences

- **Compétence 1** : maîtrise de la langue française
- **Compétence 2** : pratique d'une langue étrangère
- **Compétence 3** : principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique
- **Compétence 4** : maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- **Compétence 5** : culture humaniste
- **Compétence 6** : compétences sociales et civiques
- **Compétence 7** : autonomie et initiative

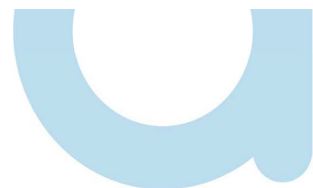


Évaluer une compétence, acquisition des items

Maîtriser le socle commun, c'est pouvoir mobiliser ses acquis dans des tâches ou situations différentes : **une même compétence est généralement évaluée par plusieurs enseignants.**

Un certain nombre d'items acquis permettent la validation d'une compétence.

Pour s'assurer de la maîtrise des diverses compétences il convient de vérifier les acquis dans des situations pédagogiques variées.



Valider une compétence

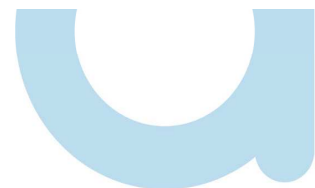
Valider est une opération binaire : la réponse est oui ou non. C'est un acte institutionnel **définitif** sur lequel on ne peut pas revenir. Une compétence validée sur le Livret Personnel de Compétences le demeure.

La validation d'une compétence implique l'équipe pédagogique au complet.

Une compétence peut être validée même si tous les items qui la composent n'ont pas été évalués.

Pour attester la maîtrise du socle commun au palier 3, toutes les compétences doivent être validées : aucune ne peut compenser l'autre.

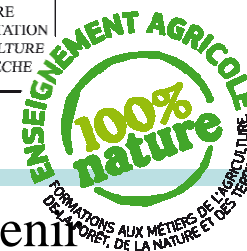
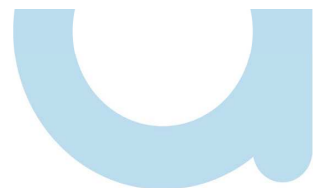
Les compétences du socle commun non validées à l'issue du collège sont à nouveau évaluées dans la voie de formation choisie et ce jusqu'à la fin de la scolarité de l'élève.



L'évaluation est un outil de régulation des apprentissages et un instrument d'ajustement pédagogique. L'enjeu est donc à la fois de :

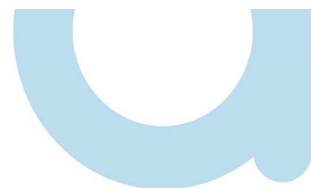
- **penser les situations d'apprentissage en vue de la construction des compétences, puis de leur validation.** Il ne s'agit pas d'appliquer un système automatique, mais de s'appuyer sur une appréciation consensuelle fondée sur l'échange ;
- **de prendre une décision à un moment donné**, ce qui implique une forme de pari. On ne peut pas être sûr au moment où l'on valide que l'élève maîtrisera à vie la compétence visée.
- **L'évaluation disciplinaire sert la validation des compétences. On peut aussi concevoir des évaluations transdisciplinaires.**

Hélène CARRE

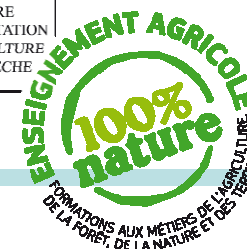


Les enjeux pour l'équipe pédagogique

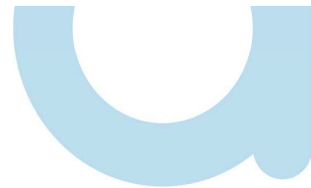
- **évaluer différemment**, dans un processus qui peut devenir transdisciplinaire
- **approcher différemment les apprentissages** : faire travailler ensemble les disciplines
- **assurer la continuité des apprentissages** en facilitant la communication entre tous les acteurs de la vie éducative
- **optimiser l'accompagnement personnalisé** en ciblant les compétences non maîtrisées
- **faciliter les échanges avec les familles** : le LPC permet aux enseignants de faire régulièrement connaître à l'élève et à sa famille un bilan de ses acquis
- **trouver les stratégies pour aider les élèves** à s'approprier les compétences requises à chaque palier
- **aider au transfert des connaissances** d'une discipline à une autre, d'un contexte à un autre



Les enjeux pour l'élève



- avoir régulièrement un bilan de ses acquis (compétences, connaissances)
- s'impliquer dans son apprentissage scolaire en décidant avec les enseignants des points à améliorer
- individualiser son parcours
- comprendre la difficulté comme un obstacle naturel à tout apprentissage et trouver le ou les moyens de résoudre cette difficulté. Une difficulté rencontrée à un moment donné pourra être dépassée à un autre moment de l'apprentissage par des situations pédagogiques nouvelles.



Le livret personnel de compétences dans l'établissement

Mise en place

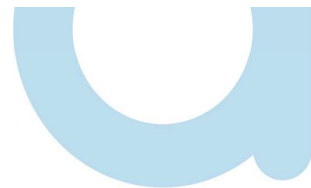
Depuis la rentrée 2010 :

Tous les établissements de l'Education Nationale disposent, via les serveurs académiques, d'une application numérique

Les établissements de l'Enseignement Agricole doivent remplir la version papier, la version numérique n'étant pas disponible pour l'instant.

Le LPC sera rempli par le professeur principal ou un professeur référent au fur et à mesure des acquis et après concertation avec l'équipe pédagogique.

La validation des compétences se fait en fin de troisième ; c'est le proviseur (ou son adjoint) qui remplit **la fiche d'attestation** (voir pour exemple p 22 du livret voir note de service, diapositive 14).



Le livret personnel de compétences dans l'établissement

Le livret Personnel de Compétences et le diplôme national du brevet.

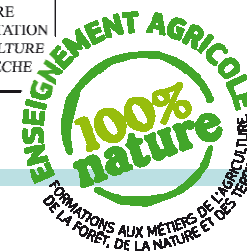
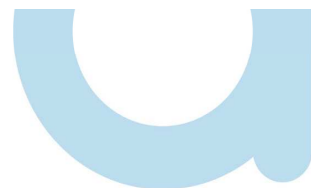
Depuis juin 2011 :

La maîtrise des 7 compétences du socle commun au palier 3 est prise en compte pour l'attribution du Diplôme National du Brevet.

Si un élève n'a pas validé une ou plusieurs compétences :

l'équipe pédagogique aura mentionné pour les items évalués, ceux qui sont acquis(à quelle date) et ceux qui n'ont pas été acquis.

Pour chaque compétence, il n'est pas impératif d'évaluer tous les items qui la composent.



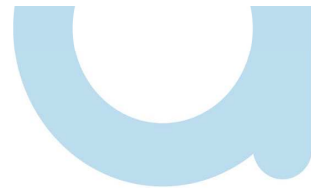
Le Livret de Compétences Expérimental différent du LPC

Ce livret de compétences expérimental est au service de l'élève ou de l'apprenti ; il est conçu pour valoriser les compétences acquises en dehors du champ scolaire, à savoir :

- les activités menées dans le cadre associatif et/ou le milieu professionnel (BAFA...)
- les réalisations, participations, engagements de l'élève
- les découvertes du monde professionnel (hors stages scolaires)

Cette expérimentation concernant 200 lycées (de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Agricole) est mise en place depuis la rentrée 2010 et sera évaluée en juin 2012.





Quelques textes de référence

Note de service DGER/SDPOFE/N... à paraître en décembre 2011

Le socle commun de connaissances et de compétences

<http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-connaissances-competences.html>

Le Bulletin Officiel n°27 du 8 juillet 2010

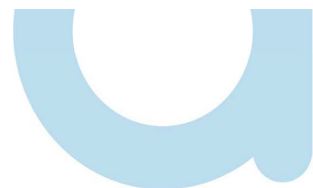
<http://www.education.gouv.fr/pid24213/n-27-du-8juillet-2010.html>

Acte du séminaire du 4 mai 2010 sur le Livret Personnel de Compétences

<http://eduscol.education.fr/cid51667/programme.html>

Un exemple de livret :

http://media.education.gouv.fr/file/socle_commun/73/8/attestation-palier-3_117738.pdf

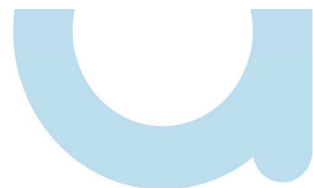


L'évaluation du LPC

L'évaluation du socle commun se fait en deux temps :

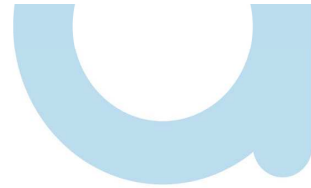
- à l'école primaire
 - en CM2 pour les 7 compétences du socle commun
 - en CE1 pour la maîtrise de la langue française, des principaux éléments de mathématiques ainsi que des compétences sociales et civiques
- au collège et au-delà...
 - Cette évaluation se fait progressivement de la Sixième à la Troisième.
 - Les connaissances et compétences non validées à l'issue du collège sont à nouveau évaluées dans la voie de formation choisie jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Hélène CARRE



Le Livret Personnel de Compétences et l'évaluation disciplinaire

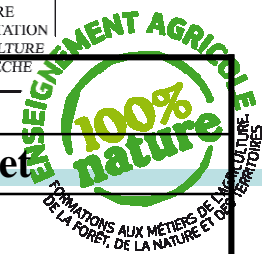
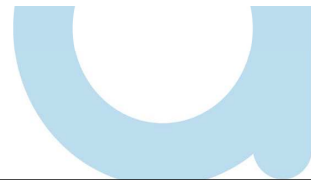
**Évaluer dans chaque discipline des objectifs
disciplinaires et des compétences du livret**



Une situation d'évaluation en français

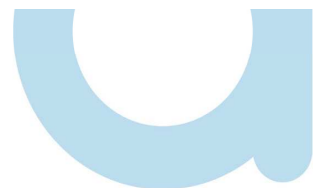
Après étude d'un groupement de textes sur le monde paysan chez Maupassant (*Les Contes de la Bécasse*), analyse du tableau *Les mangeurs de pommes de terre* de Vincent Van Gogh.

- 1 - Décrire le tableau : sujet, composition, lumière...
- 2 - Rechercher des renseignements : le peintre, sa peinture
- 3 - Interpréter : Qu'est-ce qui est mis en avant dans ce tableau ?
- 4 - Rendre compte : organiser son analyse de façon à la rendre compréhensible pour la classe



Objectifs du référentiel de troisième technologique	Compétences du livre
M1	
<ul style="list-style-type: none"> -S’initier à l’utilisation des ressources documentaires -Développer sa sensibilité artistique -Mettre l’œuvre dans son contexte et en lien avec d’autres oeuvres - Maîtriser la langue orale devant un auditoire, exposer un point de vue organisé et argumenté 	<p>Repérer des informations dans un texte, un document</p> <p>Adapter son mode de lecture à l’objectif poursuivi</p> <p>Utiliser ses capacités de raisonnement</p> <p>Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé</p>





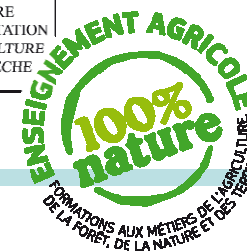
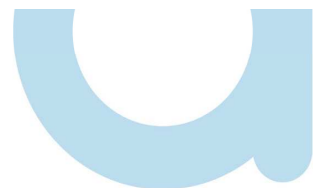
D'autres exemples

Au collège et en classe de seconde : évaluer les SVT dans le cadre du socle commun

<http://svtcol.free.fr/spip.php?article401>

Classe de troisième :évaluer la compétence écrire en histoire, géographie et éducation civique dans le cadre du socle commun

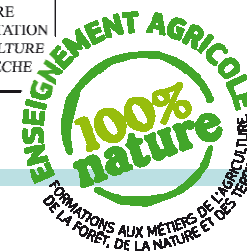
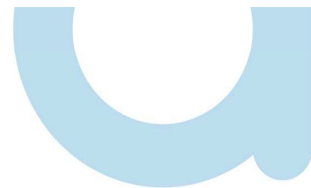
<http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/spip.php?article768>



Concevoir un port folio pour aider l'élève à s'approprier son Livret Personnel de Compétences

Proposition de fiches sur lesquelles les enseignants peuvent s'appuyer pour élaborer un outil qui leur paraîtra le mieux adapté afin que l'élève puisse réfléchir sur son parcours d'apprentissage, voir ses progrès et se fixer des objectifs.

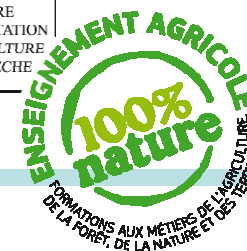
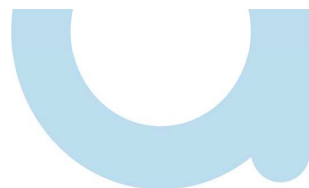
Quand un port folio est utilisé, il est expliqué aux élèves pour qu'ils en saisissent l'intérêt.



Ce portfolio peut être pour l'élève :

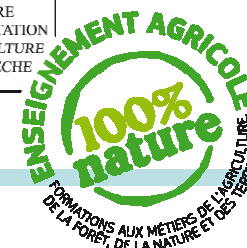
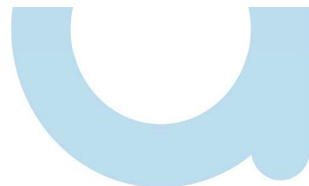
- un outil de réflexivité et de régulation des apprentissages
- une définition des priorités, des objectifs à atteindre
- des comptes-rendus réguliers de son apprentissage avec les points forts, les points à améliorer.
- un outil personnel qui peut aider à l'auto évaluation

Les diapositives suivantes abordent ces différents thèmes en proposant des outils modulables que chaque enseignant s'approprié, modifie...



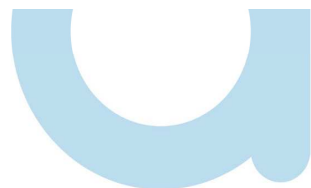
Échéancier des entretiens pour le suivi éducatif

Septembre (prise de contact)	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi cette formation ? - Les attentes (ce que l'élève souhaite y trouver) - Les points forts - Les points à améliorer
Bilan premier trimestre	<ul style="list-style-type: none"> - Les points acquis - Le projet (ce qui reste à travailler, les priorités) - Les objectifs pour le deuxième trimestre
Bilan deuxième trimestre	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du projet fixé lors du bilan premier trimestre - Émergence d'autres besoins - Objectifs fixés pour le troisième trimestre - Point sur l'orientation choisie (pertinence ou non de l'orientation)
Bilan troisième trimestre	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan scolaire - Accès à la classe supérieure ou autre orientation - Motivation du choix



Fiche prise de contact (entretien de prise de contact)

<p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Adresse :</p> <p>Parcours scolaire :</p> <p>Classe fréquentée l'année en cours :</p> <p>Classe fréquentée l'année passée :</p> <p>Classe(s) redoublée(s) :</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Diplôme national de Brevet obtenu le.....</p> <p>ASSR obtenues le..... et le</p> <p>Certificat de prévention et secours civique obtenu le</p> <p>Autre ? (certificats, diplômes.....)</p> <p>Pourquoi le choix de cette orientation ?.....</p> <p>Pourquoi ce lycée ?</p>	<p>Expériences professionnelles</p> <p>Quelles connaissances avez-vous du secteur professionnel choisi ? Comment l'avez-vous connu ?</p> <p>Des expériences du monde professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● En milieu scolaire : Quand ? Où ? Combien de temps ? Quelles tâches ? ● Hors cadre scolaire : Quand ? Où ? Combien de temps ? Quelles tâches ?
---	---



Bilan premier trimestre

Disciplines		
Celles où je réussis	Celles où mes résultats sont irréguliers	Celles où je suis en difficulté

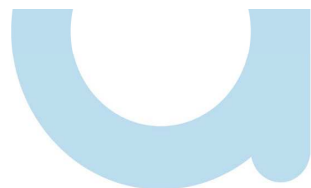
Qu'est-ce qui peut expliquer mes difficultés ?

Que puis-je mettre en place en cours et dans mon travail personnel pour progresser ?

Sur quoi dois-je mettre l'accent durant le trimestre ?

Quel est mon objectif prioritaire pour le trimestre ?





Orientation

(entretien de début d'année)

Êtes-vous dans la filière que vous avez choisie ?

Pourquoi ce choix d'orientation ?

Quelle orientation après la seconde professionnelle ? (poursuite ? changement ? à justifier)

Quel projet post-bac ?

Profession ou secteur d'activité envisagé ?

Quelles sont les qualités requises pour réussir dans cette profession ou secteur d'activité ?

Quelles sont tes qualités personnelles pour travailler dans cette profession (ou secteur) ?

Que dois-tu améliorer ?

Existe-t-il d'autres domaines qui t'intéressent ?

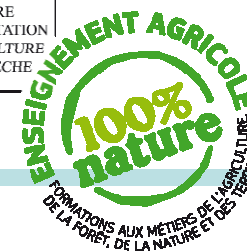
De quelles informations as-tu besoin ?



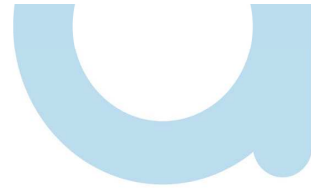
Aide à l'auto évaluation

Quelques critères à adapter selon les classes et les objectifs recherchés

Aider l'élève à porter un regard sur son apprentissage scolaire



Capacités	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre
En cours Attention Temps de concentration Compréhension des consignes Exécution du travail personnel Autonomie Soins apportés au travail Travail en groupe Prise de parole			
Hors classe Régularité du travail Remise du travail dans le temps imparti Capacité à travailler seul Utilisation de lieux ou documents de ressource Organisation du travail			



Découverte du monde professionnel

(lors des stages)

Quelle entreprise ? Nom ? Adresse ?

Comment ai-je eu connaissance de l'entreprise ?

Pourquoi avoir choisi cette entreprise ?

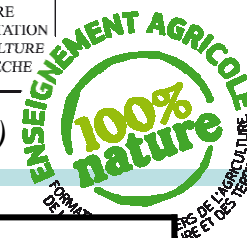
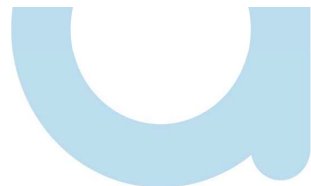
Présentation de l'entreprise : secteur d'activité, nombre d'employés...

Temps passé dans l'entreprise ?

Tâches effectuées ?

Réalisations ?





Auto évaluation du stage en entreprise *(quelques exemples de critères possibles)*

Critères	Premier stage	Deuxième stage
Connaissance de l'entreprise, de l'exploitation Connaissance des différents secteurs d'activité Connaissance du matériel Utilisation du matériel Ponctualité Tenue : vestimentaire, langage... Respect des consignes Soin apporté aux différents travaux Respect de la hiérarchie Relationnel avec les autres employés Respect des règles de sécurité Organisation du travail Autonomie Prise d'initiatives Recueil des données concernant l'entreprise, l'exploitation Rédaction de comptes-rendus		